

AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 126-2010

Prenez avis que le **lundi 9 avril 2018**, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de **19h00**, se tiendra une assemblée de consultation publique, où toute personne pourra se faire entendre quant à l'objet et aux conséquences de la présentation du projet de règlement 126-02-2018 intitulé:

« Règlement numéro 126-02-2018 1^{er} projet de règlement modifiant le règlement portant le numéro 126-2010 intitulé Règlement de construction », afin de modifier les dispositions des fondations sur pieux dans la zone FRE-07;

Le projet de règlement vise à modifier l'article 24 intitulé « Fondation » afin de permettre les constructions et les agrandissements sur pieux ou pieux vissés sur une superficie supérieure à 25 mètres carrés ainsi que de permettre les fondations sur pieux dans la zone FRE-07.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX, MILLE DIX-HUIT.

Anne Pouleur Directrice Générale Secrétaire-trésorière

